

	FICHE D'ENREGISTREMENT	PRA-FE-IMC-049
POLE DE BIOLOGIE PATHOLOGIE GENETIQUE	MODALITES DE REMBOURSEMENT DES TESTS IGRAS	V : 4
<i>INSTITUT D'IMMUNOLOGIE Immunologie - HLA Transplantation UF 9874</i>		Applicable au : 19/09/2025
		Page 1 sur 1

Le remboursement des tests de détection de la production d'interféron gamma (IGRAs) diffère selon l'indication de prescription (*JORF n° 0182 du 07/08/2025*).

Identité Patient
Nom : Nom de jeune fille : Prénom : Date de naissance :
Mode de tarification (à cocher):
☐ NABM → La prise en charge par l'assurance maladie est limitée aux situations suivantes : ☐ Enfants migrants de moins de 15 ans ☐ Patients infectés par le VIH ☐ Avant la mise en route d'un traitement par anti-TNF ou anti-JAK ☐ Aide au diagnostic de tuberculose paucibacillaire en cas de diagnostic difficile chez l'enfant ou de tuberculose extra pulmonaire. ☐ Si exposition documentée à un cas index : enquête autour d'un cas index, uniquement chez les adultes (de plus de 15ans).
☐ Hors Nomenclature → D'autres indications médicalement justifiées, ne sont pas prises en charge par l'assurance maladie : ☐ Personnel professionnellement exposé : à l'embauche ☐ Autres indications.
<i>En l'absence de précision sur le mode de tarification, une facturation « hors nomenclature » sera appliquée par défaut.</i>

Adresse : CHU de Lille - Centre de Biologie Pathologie Génétique Réception des analyses extérieures Laboratoire d'Immunologie cellulaire Rue Paul NAYRAC 59 037 LILLE CEDEX ☎ Labo : 03.20.44.65.76 - Fax 03.20.44.69.54 www.biologiepathologie.chru-lille.fr
